

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

# Master mention STAPS : activité physique adaptée et santé parcours Activité physique, sport, santé

STAPS : activité physique adaptée et santé



Niveau d'étude  
visé  
BAC +5



ECTS  
120 crédits



Durée  
2 ans



Composante  
UFR de santé,  
médecine  
et biologie  
humaine

## Présentation

### Objectifs

**Ce parcours de formation a pour objectif principal d'offrir une poursuite d'études exigeante, de qualité et formatrice aux étudiant(e)s de la mention APA-S de la licence STAPS**, que ce soit celle de l'Université Sorbonne Paris Nord ou des autres universités. Il leur permettra de développer une expertise spécifique et originale concernant les liens entre l'activité physique, dans sa dimension sportive ou non, et la santé. Le parcours APSS est intégré au sein d'une UFR pluridisciplinaire (médecine, sciences de la vie, sciences humaines et STAPS), dont le thème commun est la santé. Grâce aux étroites interactions avec la filière médicale et avec ses partenaires régionaux et nationaux, ses responsables se fixent pour mission de former des professionnel(le)s de l'APA pouvant prétendre à des postes de responsabilité dans la gestion de projets et d'équipes, ou dans l'évaluation de programmes de sport-santé et d'APA, secteurs où la demande en termes d'emplois est forte. Le parcours APSS est notamment adossé à des institutions impliquées dans des problématiques de santé, aussi bien dans le domaine des sciences humaines que de la vie : le laboratoire LEPS, le laboratoire Hypoxie

et Poumon, l'Institut de Biomécanique Humaine Georges Charpak (IBHGC), le laboratoire EREN, les unités de médecine du sport de l'AP-HP, le Pôle de Référence Inclusif et Sportif Métropolitain (PRISME). Le soutien et l'expertise des chercheur(euse)s intervenant dans ce master garantissent la qualité de la formation et permettra aux étudiant(e)s qui le souhaitent, et qui en ont les capacités, d'intégrer puis de développer des projets de recherche pouvant conduire à un doctorat.

Le parcours APSS contribuera à développer un pôle fort consacré au « sport-santé » en Seine-Saint-Denis, département où ces deux éléments sont particulièrement prioritaires.

### Savoir-faire et compétences

**Les compétences visées sont fondées prioritairement sur des considérations d'adéquation avec les attentes des milieux professionnels concernés.** L'objectif est de faire acquérir aux étudiant(e)s les compétences inscrites dans les fiches RNCP du Master APA-S. Elles doivent leur permettre d'accéder aux fondamentaux de la recherche et de se construire un livret de compétences visant la spécialisation et l'expertise professionnelles dans le champ de la pratique physique et sportive adaptée.



Compétences en :

- Maîtrise des paramètres physiologiques, bioénergétiques et biomécaniques des activités physiques et sportives ;
- Maîtrise du cadre législatif, politique, réglementaire, et connaissances des acteurs des secteurs concernés par l'APA
- Maîtrise des concepts d'épidémiologie et de la santé publique
- Techniques de modifications des comportements de santé et d'activité physique
- Gestion de projet en APA
- Management d'équipe en APA
- Conception, mise en œuvre et évaluation des programmes APA
- Techniques de travail collectif, d'interdisciplinarité et d'interprofessionnalité
- Anglais scientifique
- Valorisation et présentation orale et écrite de son action et de ses projets
- Démarche scientifique et mise en place de protocoles de recherche.

## Admission

### Conditions d'admission

Tout·e titulaire d'une licence STAPS APA-S (Activité Physique Adaptée et Santé) en formation initiale ou continue.

### Modalités de candidature

### Admission en M1

Candidatures sur le Site MonMaster du 22 mars au 18 avril 2023

[La plateforme nationale des masters](#) - S'informer, choisir, candidater ([monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr))

### Admission en M2

Candidatures sur le site eCandidat du 1er mars au 31 mars 2023

[eCandidat](#) ([univ-paris13.fr](https://univ-paris13.fr))

## Et après

### Poursuite d'études

- Doctorat de sciences dans les domaines des STAPS

### Insertion professionnelle

- Enseignant(e) en APA (sous condition de posséder la Licence APA-S) avec des prérogatives de coordination d'équipes et/ou de projets ou de participation à la recherche clinique dans les établissements ou service de suites de soins et de réadaptation (SSR), les centre de rééducation fonctionnelle (CRF), les centres de médecine physique et de réadaptation (CMPR), les services hospitaliers, les cliniques, les réseaux de santé, le milieu associatif, les maisons sport santé ;
- Chargé(e) ou chef(fe) de projet
- Chargé(e) de mission
- Coordinateur(trice)
- Consultant(e)



- Intervenant(e) expert(e) dans le milieu du sport-santé et de l'APA
- Formateur(trice) dans le domaine de l'APA

## Contacts

---

### Contacts

#### Responsable(s)

Hugues ROLAN

#### Responsable pédagogique

CHADEFAUX Delphine

#### Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ [orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr](mailto:orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr)

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>

#### Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ [acc-cfc@univ-paris13.fr](mailto:acc-cfc@univ-paris13.fr)

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

#### Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

✉ [svap-cfc@univ-paris13.fr](mailto:svap-cfc@univ-paris13.fr)



## Organisation

La formation comprend 520h de cours et 450h de stage. Les enseignements sont constitués de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD), ainsi que de travaux pratiques (TP).

La formation se déroule sur 2 ans (4 semestres), chacune des années étant constituée de 60 ECTS. Elle comprend 12 UE dont les cours sont soit mutualisés avec les autres parcours des mentions APA-S ou d'Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive (EOPS), soit spécifiques par parcours.

La durée du stage est de 150h en M1 (8 ECTS) et 300h en M2 (30 ECTS). Le stage devra se dérouler dans une structure dispensant de l'APA : établissement de santé, entreprise, organisme privé ou public, club, réseau, association, maison sport santé pour la valence professionnelle ; Laboratoire de recherche pour la valence recherche. Le stage de M2 déterminera la valence recherche ou professionnelle du diplôme.

Les stages, en accord avec le projet de l'étudiant(e) et la faisabilité de son insertion professionnelle, seront suivis par un(e) enseignant(e) référent(e) qui servira d'intermédiaire entre l'équipe universitaire et les professionnel(e)s. Le stage fera l'objet d'un mémoire écrit et d'une soutenance orale devant un jury composé de membres de l'équipe pédagogique, de chercheur(euse)s et de professionnel(le)s de l'APA, et des tuteur(trice)s (selon leur disponibilité).

Le projet professionnel sera construit durant la formation avec l'étudiant(e), soit par entretiens, soit par les plateformes d'échanges. L'adéquation de la formation avec les attentes des secteurs d'emploi correspondants sera assurée en intégrant aux conseils de perfectionnement des membres issus des milieux professionnels. Des fora de rencontres entre professionnel(le)s et étudiant(e)s seront organisés.

### SEMESTRE 1

#### **UE1 Compétences génériques transversales et pré-professionnelles (6 ECTS)**

- Anglais scientifique : comprendre et s'exprimer (2 ECTS)
- Aide à la construction d'un parcours professionnel (2 ECTS)
- Connaissance des secteurs d'interventions (2 ECTS)

#### **UE2 Compétences spécialisées « Méthodologie de la recherche » (6 ECTS)**

- Statistiques : méthodologie et outils pratiques (2 ECTS)
- Synthétiser et rédiger de l'information scientifique (2 ECTS)



- Construction d'une argumentation et problématisation (2 ECTS)

### **UE3 Compétences disciplinaires « Gestion et management de projet » (6 ECTS)**

- Analyse des politiques de santé (2 ECTS)
- Analyse du cadre législatif et juridique (2 ECTS)
- Conception de protocole, management et gestion de projet de promotion, sportif, associatif ou événementiel (2 ECTS)

### **UE4 Compétences spécialisées « Connaissances et analyses scientifique et technique du champ professionnel spécifique » (12 ECTS)**

- Adaptations physiologiques à l'exercice (3 ECTS)
- Cinématique et dynamique du mouvement (3 ECTS)
- Analyse qualitative des outils de l'évaluation (3 ECTS)
- Théorie des changements de comportement en santé (3 ECTS)

## **SEMESTRE 2**

### **UE5 Compétences génériques transversales et pré-professionnelles (4 ECTS)**

- Audiovisuel et outils de communication (2 ECTS)
- La rédaction du mémoire (2 ECTS)

### **UE6 Compétences spécialisées « Méthodologie de la recherche » (6 ECTS)**

- Recherche action et développement (2 ECTS)
- Statistiques : traiter et analyser ses données selon ses objectifs (2 ECTS)
- Traitement de données (2 ECTS)

### **UE7 Compétences spécialisées « Connaissances et analyses scientifique et technique du champ professionnel spécifique » (12 ECTS)**

- Contrôle moteur (3 ECTS)





- Epidémiologie et santé publique appliquées à l'APA (3 ECTS)

- Expertise des aspects psychologiques et sociaux en APA : évaluation et compréhension (3 ECTS)

- L'interdisciplinarité et l'interprofessionnalité : modalités et applications pratiques (3 ECTS)

### **UE8 Stage de 150h (8 ECTS)**

## **SEMESTRE 3**

### **UE9 Compétences génériques transversales et pré-professionnelles (6 ECTS)**

- Anglais scientifique : savoir rédiger et présenter (2 ECTS)

- Insertion professionnelle (2 ECTS)

- Communiquer : savoir présenter, expliquer, argumenter et convaincre (2 ECTS)

### **UE10 Compétences disciplinaires « Gestion et management de projet » (6 ECTS)**

- Évènementiel : organisation d'un congrès STAPS (2 ECTS)

- Management et gestion de projet : mise en œuvre (2 ECTS)

- Développement d'outils d'évaluation numériques (2 ECTS)

### **UE11 Compétences spécialisées « Expertise du champ professionnel spécifique » (18 ECTS)**

- Réalisation, interprétation et utilisation des évaluations de la condition physique en laboratoire (3 ECTS)

- L'expertise en évaluation des programmes et des dispositifs en APA-Santé (3 ECTS)

- Analyse et prise en charge de l'accompagnement en APA et des changements de comportement (3 ECTS)

- L'encadrement et la formation des professionnel(le)s en APA (3 ECTS)

- Gestion des risques et du sur-handicap (3 ECTS)

- Développement d'outils d'évaluation en APA (3 ECTS).



**UE12 Stage de 300h (30 ECTS)**